RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



COMITÉ D'ORIENTATION RÉGIONAL

Carnet de projets

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

INSTITUT CARNOT Clim'adapt

Le mot du directeur général du Cerema



Étienne Crépon
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CEREMA

« L'une des raisons d'être du Cerema est d'apporter aux territoires l'excellence scientifique et technique dont ils ont et auront besoin pour répondre aux défis que poseront les transitions environnementales et sociétales, à commencer par l'adaptation au changement climatique. Les Comités d'orientation régionaux (COR) qui rassemblent représentants locaux de l'État, collectivités et partenaires publics et privés de la région, témoignent d'une vision partagée des enjeux et priorités aux bénéfices de nos concitoyens.

Je remercie l'ensemble des participants au COR en Auvergne-Rhône-Alpes, qui rendent l'activité du Cerema plus stratégique et directement utile. »



Le mot de la directrice territoriale



Séverine Bourgeois
DIRECTRICE TERRITORIALE
CENTRE-EST

« Face aux impacts du dérèglement climatique sur le vivant, l'heure n'est plus seulement au constat, mais à l'action concrète et collective. Adapter nos territoires ne signifie pas devoir répondre à une contrainte. Au contraire, c'est une formidable opportunité pour réinventer notre façon d'aménager les espaces, de penser les usages, de préserver nos ressources naturelles pour envisager durablement une qualité de vie à chacun d'entre nous.

Au Cerema, notre vocation en tant qu'établissement public est claire : nous tenir à vos côtés pour mettre l'expertise scientifique et technique au service d'actions concrètes et adaptées à chaque contexte. Engagés auprès des services déconcentrés de l'État, de nos collectivités adhérentes ou nos partenaires publics et privés, notre force réside dans notre capacité à collaborer, partager nos idées et s'inspirer, pour construire des réponses pragmatiques et adaptées aux réalités de chaque bassin de vie.

Qu'il s'agisse de déployer des solutions fondées sur la nature contre les îlots de chaleur, de sécuriser la gestion de l'eau, d'adapter nos infrastructures, de massifier la rénovation thermique du bâti ou d'anticiper les risques, beaucoup de leviers existent déjà, d'autres sont à expérimenter, à inventer même parfois. Toutes ces actions ont en commun qu'elles sont réalisables, contribuent à apporter des solutions et créent de la valeur pour les habitants et les territoires.

Ce Comité d'orientation régional constitue notre boussole commune pour aligner nos priorités, croiser nos expertises et accélérer le déploiement de solutions opérationnelles sur le terrain. Ensemble, faisons de l'adaptation climatique une dynamique territoriale positive, solidaire et durable. »

Le 30 septembre 2026, s'est tenu le Comité d'orientation régional (COR) du Cerema en Auvergne-Rhône-Alpes, un temps de partage pour orienter l'activité du Cerema dans cette région.

Cette session a constitué un temps fort de dialogue territorial, marqué par un double enjeu : dresser le bilan des trois premières années de la nouvelle gouvernance de l'établissement et partager les orientations à venir pour la fin de l'année 2026 et l'année 2027.

Les échanges ont mobilisé 50 participants, dont 20 collectivités locales présentes, les services déconcentrés de l'État et autres partenaires.

Coprésidé par Renaud Durand, secrétaire général pour les Affaires Régionales, représentant Étienne Guyot, préfet de région et Bruno Faure, conseiller régional délégué au territoire de l'Auvergne et président du conseil départemental du Cantal, le Comité d'orientation régional (COR) constitue un rendez-vous majeur pour le Cerema en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il a pour vocation d'émettre des avis sur les orientations stratégiques de l'établissement ; d'identifier, au regard des spécificités territoriales, les enjeux nécessitant une mobilisation particulière du Cerema ; de proposer des actions à inscrire dans son programme d'activité annuel et d'alimenter ses réflexions prospectives.

L'édition 2026 du COR intervient dans un contexte particulier. Elle fait suite au renouvellement des exécutifs locaux issu des élections municipales de mars 2026 et ouvre ainsi une nouvelle période de dialogue avec les collectivités territoriales. Elle s'inscrit aussi dans un contexte marqué par les engagements climatiques portés par les conférences des parties (COP) régionales, qui renforcent la nécessité d'accompagner les territoires dans leur adaptation au changement climatique.

Le COR réunit statutairement des représentants de l'administration territoriale de l'État, un représentant du directeur général de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), ainsi que des élus des collectivités territoriales et groupements adhérents. Les organismes publics et privés partenaires du Cerema y sont également associés.

Lors de cette session, 50 participants ont été mobilisés. Leurs contributions ont permis des échanges riches et constructifs autour des enjeux d'aménagement, de transition écologique et d'adaptation des territoires.

Ce document a pour objectif de mettre en lumière quelques projets phares, et d'illustrer à travers des réalisations récentes, les évolutions engagées par l'établissement dans le cadre de sa nouvelle gouvernance et de son accompagnement renforcé des territoires.

Le mot des coprésidents

« Le Comité d'orientation régional du Cerema constitue un rendez-vous privilégié pour faire dialoguer les priorités de l'État, les attentes des collectivités et l'expertise d'un établissement au service des transitions.

Cette édition intervient dans une séquence particulière. Trois ans après la mise en œuvre de sa nouvelle gouvernance, le Cerema poursuit la transformation de son action afin de mieux répondre aux besoins des territoires. Elle intervient également à la suite du renouvellement des exécutifs locaux, ouvrant une nouvelle période de dialogue avec les élus et leurs équipes.

Dans le même temps, la COP Auvergne-Rhône-Alpes entre dans une nouvelle phase : celle du passage de la planification à l'action, avec l'ambition de traduire la trajectoire à l'horizon 2030 en résultats concrets. Atténuation, adaptation au changement climatique et préservation des ressources appellent des réponses ambitieuses, opérationnelles et adaptées aux réalités locales.

Dans ce contexte, l'expertise du Cerema, son ancrage territorial et sa capacité d'accompagnement constituent des atouts précieux. Ce COR permet de partager les réalisations, d'identifier les besoins émergents et de dégager les priorités qui guideront son action en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce carnet témoigne de cette mobilisation collective et des projets qui contribuent concrètement à la transition et à la résilience de nos territoires. »



Étienne Guyot
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, PRÉFET DU RHÔNE

« Le Cerema est un partenaire essentiel pour ne pas rester seuls face aux enjeux de demain. Changement climatique, renaturation des villes, planification écologique, sécurisation des ouvrages d'arts, mobilités, prévention des risques naturels ou encore performance et gestion patrimoniale sont autant de sujets d'actualité auxquels les élus sont confrontés et qu'ils doivent appréhender. La diversité de ces sujets, leur complexité, leur priorisation et la gestion du temps sont des éléments qui nécessitent d'être pris en compte et partagés.

L'ancrage territorial du Cerema, qui s'appuie d'une part sur ses équipes de proximité, permet d'être au plus près des collectivités et de mieux répondre à leurs attentes. D'autre part, en participant de plein droit aux Comités d'orientation régionaux, les collectivités adhérentes contribuent aux orientations stratégiques régionales et participent, en fonction des spécificités locales, au choix des thèmes des publications destinées aux élus et aux acteurs locaux par exemple.

Complémentaire aux Agences d'ingénierie départementales, le Cerema peut intervenir du diagnostic à la mise en œuvre des projets, de l'observation à l'appui méthodologique, ou encore de l'expérimentation à l'élaboration de référentiel.

Le haut niveau d'expertise, la capacité à disposer d'une vision à long terme, la neutralité reconnue et la facilité de mobilisation font du Cerema un partenaire incontournable des collectivités et des élus. »



Bruno Faure
CONSEILLER RÉGIONAL DÉLÉGUÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL ET PRÉSIDENT DU CONSEIL STRATÉGIQUE DU CEREMA

Métropole Savoie 2050, un état des lieux et une analyse prospective des six fonctions essentielles du territoire

LE CEREMA AGIT

Le Cerema a accompagné le SCoT Métropole Savoie dans la première phase de l'étude prospective « Métropole Savoie 2050 : les chemins des soutenabilités ». Sa mission a consisté à réaliser un diagnostic prospectif du territoire, structuré autour de six fonctions essentielles (se loger, se nourrir, se déplacer, produire et consommer, préserver la santé et les écosystèmes) et des ressources stratégiques que sont l'eau et l'énergie. Fondée sur l'analyse des tendances, des risques et des signaux faibles, cette démarche a permis d'identifier 11 conflits de soutenabilité. Elle a pour but d'éclairer les choix d'aménagement et les futurs scénarios de développement du territoire à horizon 2050.

– *Cheffe de projet :* Pauline Metge

POUR EN SAVOIR PLUS





LES ÉLUS ENGAGÉS

« Face aux mutations profondes de notre territoire – vieillissement démographique, fragilité de nos forêts, tensions sur la ressource en eau – les élus de Métropole Savoie ont voulu interroger la soutenabilité de notre modèle de développement. L'étude prospective à horizon 2050 est bâtie sur trois piliers : la durabilité, l'approche systémique pour décloisonner nos politiques publiques et la légitimité démocratique.

De par son expertise reconnue, sa capacité à embrasser la transversalité des enjeux et à proposer des indicateurs pertinents, le Cerema est un partenaire précieux sur lequel s'appuyer pour cet exercice novateur.

Grâce à une méthode interactive – ateliers de co-construction avec les élus, échanges avec nos partenaires techniques, temps de sensibilisation sur des sujets structurants – le Cerema a livré un diagnostic prospectif solide et objectivé. Celui-ci a guidé l'élaboration des scénarios puis le choix de nos élus de porter un « scénario des soutenabilités » ambitieux, mis en récit, doté d'indicateurs de suivi et d'un dispositif d'aide à la décision. »



Thibaut Guigue
PRÉSIDENT
DE MÉTROPOLE SAVOIE

Stratégie d'adaptation au changement climatique du département de l'Isère

LE CEREMA AGIT

Face à l'accélération du changement climatique, le Département de l'Isère a souhaité évaluer la résilience de ses politiques publiques. Pour répondre à ce besoin, le Cerema l'accompagne dans la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité territorialisé. Cette étude croise les projections climatiques avec les caractéristiques socio-économiques et les infrastructures routières de l'Isère. Structurée en deux phases, la démarche identifie les risques physiques puis socio-économiques afin de doter la collectivité de clés de lecture opérationnelles pour adapter ses actions.

– *Cheffe de projet :* Anne Hilleret



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Dès 2015, nous avons engagé un travail de fond pour mieux mesurer les effets du changement climatique sur nos territoires de montagne : études sur l'évolution de l'enneigement, consolidation de notre compétence Gemapi, réflexion sur la ressource en eau…

Notre territoire a déjà été confronté à des crises majeures ces dernières années : au Chambon ou à La Bérarde. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'étude de vulnérabilité des territoires que le Département réalise avec le Cerema. Elle ne se limite pas à dresser un état des lieux des risques ; elle constitue un véritable outil d'aide à la décision pour tous les acteurs afin de mieux hiérarchiser nos priorités, d'adapter nos politiques publiques et de renforcer la résilience de nos territoires.

Les premiers résultats montrent que l'ensemble du département (pas seulement les zones de montagne) est concerné par une augmentation des risques naturels liés au changement climatique – canicule, crues, orages…

L'enjeu n'est plus seulement de réparer après les crises, ce qui est rendu difficile par un contexte budgétaire contraint, mais bien d'adapter dès aujourd'hui nos territoires aux réalités du changement climatique. »



Jean-Pierre Barbier
PRÉSIDENT DU
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Stratégie immobilière de la commune de Décines-Charpieu

LE CEREMA AGIT

La commune de Décines-Charpieu a souhaité engager une réflexion visant à la définition d'une stratégie immobilière intégrant les enjeux d'adaptation au changement climatique, en s'appuyant sur une trajectoire de référence à +4 °C. Le Cerema réalise ainsi une mission d'accompagnement de 18 mois comprenant : l'analyse du schéma directeur immobilier existant ; un audit organisationnel des services ; l'étude locale des aléas climatiques (vagues de chaleur, retrait-gonflement des argiles, inondations) ; et des diagnostics transversaux menés en formation-action sur 10 bâtiments ciblés pour proposer à la collectivité un plan d'actions hiérarchisé à 10 ans. Ce plan intègre des prévisions d'investissements financiers, des recommandations d'organisation et des exigences d'adaptation.

– *Cheffe de projet :* Lucie Guezenec

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Les épisodes de canicule que nous avons connus ces deux dernières années nous rappellent que les bâtiments publics conçus il y a plusieurs décennies ne répondent plus toujours aux enjeux de confort, de sobriété énergétique et d'adaptation auxquels nous devons faire face aujourd'hui.

À Décines-Charpieu, nous avons fait le choix d'anticiper, et ce dans le cadre de la démarche «+4 °C», en collaboration avec le Cerema. La nouvelle base de loisirs et d'aviron illustre parfaitement cette ambition. Ce bâtiment a été conçu selon des standards très exigeants : bâtiment passif, récupération des eaux de pluie, production d'énergie grâce aux panneaux photovoltaïques et prise en compte du confort d'été dès sa conception. Cet équipement démontre qu'il est possible de construire en conciliant performance environnementale, qualité d'usage et maîtrise des coûts sur le long terme.

Les enseignements que nous en tirons devront irriguer tous nos futurs projets de construction, mais aussi nos opérations de rénovation, qu'il s'agisse de nos écoles, de nos équipements sportifs ou de nos bâtiments publics. »



Samir Guesmia
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ DE DÉCINES-CHARPIEU
EN CHARGE DU PATRIMOINE

Étude d'opportunité pour un service de transport à la demande pour la CC Entre Dore et Allier

LE CEREMA AGIT

La communauté de communes Entre Dore et Allier a souhaité engager une réflexion visant à la mise en place d'un service de transport à la demande (TAD) en complément des offres régulières de transport collectif. Le Cerema a ainsi réalisé une étude d'opportunité s'appuyant sur un diagnostic du territoire et des mobilités, d'un parangonnage de services TAD sur des territoires peu denses de même type et d'une enquête auprès d'habitants. Sur ces bases, le Cerema a proposé à la collectivité deux scénarios de service adaptés aux spécificités du territoire en précisant pour chacun les objectifs de desserte, les populations cibles, les modalités du service ainsi que des ordres de grandeur de coût de fonctionnement.

– *Cheffe de projet :* Lise Bonat

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Dans un territoire rural, la question de la mobilité constitue un enjeu majeur. Les besoins des habitants concernent tout autant les déplacements quotidiens vers l'emploi, les établissements scolaires, les services de santé, les commerces que vers les activités de loisirs.

L'éloignement de certains services, la dépendance à la voiture individuelle et les difficultés rencontrées par les personnes âgées, les jeunes ou les publics en situation de précarité rendent nécessaire le développement de solutions de mobilité adaptées. Le transport à la demande apparaît comme une réponse pertinente, mais sa mise en place nécessite une expertise technique.

L'accompagnement du Cerema nous a permis de bénéficier d'un regard extérieur, d'identifier les besoins de déplacement et d'évaluer les scénarios envisageables. Il contribue également à définir un modèle d'organisation, de gouvernance et de financement cohérent avec les moyens de la collectivité.

En proposant une offre de mobilité accessible, efficace et complémentaire aux solutions existantes, nous pouvons améliorer l'accès aux services, renforcer l'attractivité du territoire et répondre aux enjeux de transition écologique et de cohésion territoriale. »



Cédric Dauduit
VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENTRE DORE ET ALLIER

Contournement du Teil

LE CEREMA AGIT

Le tronçon de la RN102 traversant la commune du Teil doit être transféré à la commune après la mise en service d'une déviation. Ce déclassement concerne plusieurs acteurs : l'État (représenté par la DREAL), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (gestionnaire de la route) et la DIRCE, qui assure actuellement son exploitation. Dans ce contexte multi-acteurs, la Région et la DREAL ont sollicité le Cerema pour définir le programme de travaux nécessaire à la remise en état de la chaussée et des ouvrages d'art de la future voirie communale. En tant que tiers de confiance, le Cerema a apporté son expertise pour identifier le juste besoin de travaux, garantir la sécurité et la durabilité de l'infrastructure, tout en optimisant les dépenses publiques et en limitant les impacts environnementaux.

– Chef de projet : François Spataro

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Depuis le 1er janvier 2025, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est engagée dans une expérimentation inédite en assurant la gestion directe de 750 km de routes nationales sur son territoire jusqu'à fin 2029 a minima. Elle permet à la Région, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, de renforcer la cohérence entre l'aménagement et l'entretien du réseau routier et les politiques de mobilité qu'elle déploie à l'échelle du territoire.

La gestion de la déviation du Teil sur la RN 102 a ainsi été transférée à la Région, également adhérente du Cerema. Il est sécurisant pour la collectivité que la qualité de ces travaux complexes ait pu être contrôlée par le Cerema, entité neutre et indépendante, dont l'expertise est reconnue et fait référence.

Cette ingénierie partagée au service des trois acteurs (Région, Commune, État) est précieuse sur ces sujets comme sur d'autres.

L'accompagnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes par le Cerema s'inscrit dans sa démarche de Schéma Régional des Mobilités mais également dans une étude de sécurité du réseau routier national mis à disposition pour étudier les potentialités d'adaptation des vitesses maximales autorisées. »



Frédéric Aguilera
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL CHARGÉ DES TRANSPORTS

LES ÉLUS ENGAGÉS

« D'une longueur totale de 4,5 km, le projet de contournement du Teil consistait en la réalisation d'une nouvelle infrastructure routière à deux voies. Le site traversé par cette route étant marqué par une topographie chahutée (ravins, collines), cela a impliqué l'aménagement de rampes et pentes fortes pour la voie nouvelle et surtout la réalisation d'ouvrages non courants.

Ainsi, ont été conçus : deux viaducs de franchissement de 220 m et 150 m de structure mixte (deux poutres métalliques et dalle en béton armé connectée) et une paroi clouée de 7 300 m², avec trois niveaux de hauteur (au maximum 9 m).

Garantir leur bonne réalisation dans les règles de l'art méritait de s'appuyer sur une expertise solide et confirmée. Le Cerema a ainsi assuré les missions suivantes de contrôle extérieur : suivi des deux ouvrages non courants ; appui technique global au niveau géotechnique ; et suivi technique des terrassements de la section courante de la déviation. Compter sur le Cerema, un partenaire historique dont l'expertise fait référence, était tout aussi rassurant qu'important. »



Karine Aubert
DIRECTRICE DE LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-EST

LES ÉLUS ENGAGÉS

« Avant de reprendre la gestion du tronçon de la RN102, la commune devait disposer d'une connaissance de l'état réel de cette infrastructure. Cette exigence était d'autant plus forte qu'un tiers du linéaire (soit près de 1,5 km) est situé en zone rouge du « Plan de Prévention des Risques de mouvements de terrain ». S'ajoutent plusieurs ouvrages structurants : quatre ponts, quatre murs maçonnés de soutènement, ainsi que des talus dont la stabilité conditionne durablement la sécurité et les coûts futurs d'entretien.

L'accompagnement du Cerema est déterminant pour apporter à la collectivité une expertise indépendante et reconnue. Les investigations conduites sur les ouvrages d'art, la chaussée et les talus permettent de disposer d'un diagnostic partagé, fondé sur des éléments techniques objectivés. Son intervention contribue à construire une compréhension commune des enjeux et à éclairer l'évaluation de la soulte de compensation destinée à couvrir les charges futures supportées par la collectivité. »



Olivier Peverelli
MAIRE DU TEIL

Inspection et proposition de scénarios de réfection du pont-barrage de Vichy

LE CEREMA AGIT

Le Cerema a réalisé un diagnostic complet du tablier du pont-barrage de l'Europe à Vichy afin d'évaluer son état structurel et de préparer sa réfection. L'intervention a combiné analyse documentaire, inspection détaillée, investigations sur les matériaux et les câbles de précontrainte, ainsi qu'une évaluation de la capacité portante de l'ouvrage. À partir de ces diagnostics, le Cerema a élaboré plusieurs scénarios de réparation, comparés selon leurs performances techniques, leurs coûts, leurs impacts sur la circulation et leur durée, afin d'aider le maître d'ouvrage à choisir la solution la plus adaptée.

– *Chef de projet :* Richard Vaissière

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Le pont-barrage de Vichy est un ouvrage majeur pour l'Allier Bourbonnais. Il participe à la mobilité quotidienne des habitants du bassin vichyssois et constitue un patrimoine qu'il est de notre responsabilité de préserver et de transmettre. Sa réfection soulève également des enjeux importants liés à la préservation de l'Allier, de ses milieux aquatiques et de sa biodiversité.

Pour le Conseil départemental de l'Allier, la décision publique d'investissements doit reposer sur des analyses objectives et une expertise reconnue. C'est cette capacité du Cerema à conjuguer expertise scientifique, connaissance des collectivités et sens de l'intérêt général qui donne toute sa valeur à notre partenariat. Ils nous ont permis d'appréhender l'ensemble des enjeux et de choisir la solution la plus adaptée à l'intérêt du territoire, dans une perspective de long terme. »



Claude Riboulet
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER

Mise en service d'un pont de secours sur la commune de Chavanay

LE CEREMA AGIT

Face aux risques croissants que le changement climatique fait peser sur les ouvrages d'art, le Cerema mobilise son expertise au service des collectivités. À Chavanay, dans la Loire, une crue a rendu le pont communal impraticable, isolant une partie de la population. Le Cerema est intervenu en mettant à service un pont de secours, solution temporaire permettant de rétablir rapidement la continuité des déplacements. Grâce au Centre National des Ponts de Secours (CNPS), le Cerema dispose d'un parc de structures modulaires déployables en urgence, au plus près des besoins des territoires.

– *Chef de projet :* Bruno Scattolin

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Lors des intempéries de 2024, la crue de la Valencize a emporté en quelques heures le pont de la Tour, un ouvrage essentiel pour les habitants. Au-delà des dégâts matériels, c'est tout un quartier qui s'est retrouvé isolé, avec des conséquences très concrètes sur les déplacements du quotidien, l'accès aux services et le lien entre les habitants.

Dès les premiers jours, les équipes du Cerema sont venues expertiser les ouvrages touchés et nous conseiller sur les mesures de sécurité à prendre. Grâce au CNPS, l'installation d'un pont provisoire a permis de rétablir une continuité de vie pour les habitants.

Le changement climatique n'est plus une perspective lointaine. Les événements extrêmes deviennent plus fréquents et mettent à l'épreuve des infrastructures parfois centenaires, qui n'ont pas été conçues pour de telles sollicitations.

Les collectivités ont besoin d'une expertise technique de haut niveau pour anticiper ces risques, sécuriser leurs ouvrages et reconstruire en intégrant les conditions climatiques de demain. L'appui du Cerema associe l'urgence de la gestion de crise à une vision de long terme, indispensable pour renforcer la résilience de nos territoires. »



Brigitte Barbier
MAIRE DE CHAVANAY

Étude du potentiel de réutilisation des eaux usées traitées dans le département de l'Ain

LE CEREMA AGIT

Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, le Cerema met son expertise au service des territoires pour concevoir des solutions d'adaptation durables. Dans l'Ain, l'établissement a accompagné le Conseil départemental en réalisant une étude d'opportunité globale de Réutilisation des eaux usées traitées (REUT) sur l'ensemble de ses 55 sous-bassins versants. Grâce à l'outil Strateau, le Cerema a cartographié les gisements des stations d'épuration en eaux usées traitées et évalué les usages potentiels (agricoles, industriels, urbains).

– *Cheffe de projet :* Sylvie Delorme

POUR EN SAVOIR PLUS



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Les Ateliers de l'Eau de 2023 ont enclenché une dynamique en réunissant l'ensemble des acteurs du territoire, permettant d'identifier 31 actions prioritaires. Elles sont aujourd'hui traduites dans un programme d'action et de sensibilisation, « L'Eau de l'Ain », dont un axe est spécifiquement consacré à la REUT.

Nous avions alors besoin d'une analyse objective et d'un accompagnement méthodologique pour identifier les usages pertinents, apprécier la faisabilité des différentes solutions et disposer d'éléments solides pour éclairer les collectivités porteuses de projets.

L'accompagnement du Cerema nous a permis de structurer notre réflexion et de bénéficier d'une expertise reconnue sur un sujet à la fois technique, réglementaire et stratégique. L'étude a apporté une vision globale des potentialités du territoire, des contraintes à prendre en compte et des conditions de réussite d'un projet de REUT. Elle nous a également permis de fédérer les acteurs concernés autour d'un diagnostic partagé et d'ouvrir des perspectives concrètes pour une gestion plus durable de l'eau. »



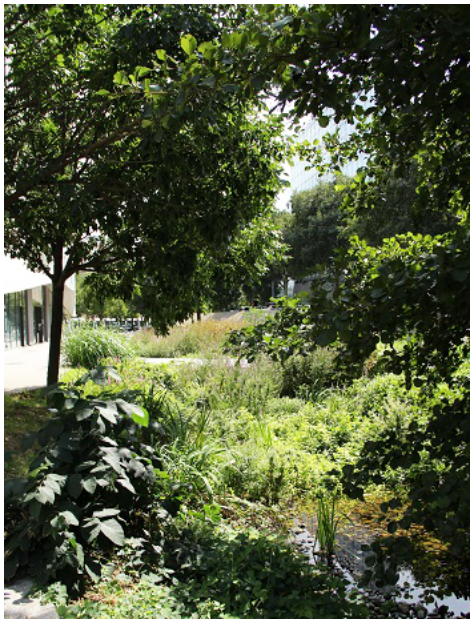
Jean-Yves Flochon
VICE-PRÉSIDENT
DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE
ET À L'ENVIRONNEMENT
AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'AIN

Eaux pluviales à Caluire-et-Cuire : conjuguer gestion durable, biodiversité et rafraîchissement urbain

LE CEREMA AGIT

Face à l'accentuation des vagues de chaleur et aux contraintes géologiques locales de la commune de Caluire -et-Cuire, le Cerema met son expertise au service du territoire pour concevoir une stratégie de gestion durable de ses eaux pluviales. L'établissement accompagne la municipalité en réalisant un diagnostic approfondi et des pré-projets d'aménagement sur un patrimoine de parcelles et parkings communaux prioritaires. Grâce à des analyses cartographiques croisées (nature du sous-sol, Trame verte et bleue, îlots de chaleur urbains) et des visites de terrain, le Cerema a proposé des solutions d'infiltration à la source, de déconnexion des réseaux et de végétalisation adaptée aux spécificités du plateau et des balmes.

– *Chef de projet :* David Goutaland



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Au cours des dernières années, la Ville de Caluire-et-Cuire a lancé plusieurs actions en matière de gestion durable des eaux pluviales. Deux projets l'illustrent : la désimperméabilisation de la cour de l'école Ampère et le stockage des eaux pluviales aux serres municipales et au centre technique pour répondre aux besoins du service Parcs et jardins.

Dans le cadre de sa démarche « Territoire Engagé Transition Écologique », la Ville souhaitait aller encore plus loin dans cette dynamique en conduisant une étude de son patrimoine foncier communal pouvant faire l'objet de travaux de réaménagement.

Grâce à l'expertise et aux compétences techniques du Cerema, nous avons pu faire le diagnostic d'une vingtaine de parcelles communales. Ce travail a permis de prioriser les travaux à faire sur le court, moyen et long terme, qu'il s'agisse de désimperméabilisation, d'infiltration ou de stockage des eaux pluviales.

Les livrables du Cerema nous offrent une prise en main concrète des pistes de travail identifiées et constituent un véritable outil d'aide à la décision. Ils vont nous permettre d'avancer progressivement tout en gardant le cap sur une stratégie de long terme. »



Chrystèle Linares
ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À L'ÉCOLOGIE POSITIVE,
À L'ALIMENTATION
ET À LA NATURE EN VILLE
À CALUIRE-ET-CUIRE

Les programmes et appels à projets du Cerema : accélérer l'innovation et accompagner les territoires

LE CEREMA AGIT

À travers ses programmes nationaux et ses appels à partenaires, le Cerema accompagne les collectivités dans la construction de réponses adaptées, opérationnelles et reproductibles, en mobilisant son expertise scientifique et technique. Ces démarches permettent de partager des diagnostics, d'expérimenter de nouvelles solutions et de capitaliser collectivement les retours d'expérience afin d'accélérer la mise en œuvre d'actions concrètes au service des territoires. Au cours de ces trois dernières années, le Cerema a initié plusieurs démarches en lien avec l'adaptation au changement climatique, la décarbonation, les stratégies foncières… Pour en savoir plus, retrouvez les premiers retours d'expérience du programme Territoires adaptés au climat de demain (+4°C) et prenez connaissance des territoires engagés sur les questions de stratégie foncière intégratrice.

Candidatez sur les programmes 2026-2027

Territoires adaptés au climat de demain (+4°C)

Le programme accompagne les collectivités dans l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Candidatures ouvertes au fil de l'eau

Nature en ville et santé (NEV)

Un appel à partenariat pour accompagner les collectivités de plus de 3 500 habitants dans l'intégration de solutions fondées sur la nature, en croisant les enjeux de climat, biodiversité et santé.

Candidatures ouvertes jusqu'au 30.10.2026

Trois exemples de stratégies foncières en Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, le Cerema accompagne plusieurs collectivités dans l'élaboration de stratégies foncières adaptées à leurs enjeux. Dans la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, la démarche vise à répondre à la croissance résidentielle tout en limitant la consommation d'espaces. Sur le territoire du SCoT du Mont-Blanc, l'objectif est de concilier développement économique et forte pression foncière en privilégiant l'optimisation du foncier existant. À Chambéry, la stratégie s'appuie sur le renouvellement urbain pour produire des logements, améliorer le cadre de vie et renforcer l'adaptation au changement climatique.

LES ÉLUS ENGAGÉS

« Nous avons répondu à l'appel à projets du Cerema car nous recherchions un partenaire capable de nous accompagner sur des problématiques complexes, avec des approches sur mesure, adaptées aux réalités et aux évolutions de notre territoire.

La démarche de stratégie foncière intégratrice en est une parfaite illustration. Notre territoire se trouvait dans une période charnière, marquée par des incertitudes sur la prise de compétence PLUi, la déclinaison des objectifs du SCoT et le renouvellement prochain du Programme Local de l'Habitat.

Grâce à un travail étroit avec les élus et les services, nous avons pu faire progresser la réflexion et acculturer l'ensemble des maires aux enjeux, souvent complexes et sensibles, de la stratégie foncière et de la sobriété foncière. Nous avons construit des références communes, des outils d'analyse et une méthode qui constitueront un socle solide pour conduire une réflexion stratégique et prospective à l'échelle de notre territoire.

Au-delà des livrables, c'est cette capacité du Cerema à conjuguer expertise, animation, écoute et adaptation qui fait toute la valeur de son accompagnement. »



Daniel Pomeret
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES



Le Cerema, partenaire clé de la formation des territoires et des élus

En complément de ses missions d'expertise et d'accompagnement, le Cerema est également un organisme de formation reconnu, qui conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprise sur l'ensemble du territoire national. Notre offre, structurée autour de six domaines d'expertise (aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral), répond aux besoins des acteurs publics et privés engagés dans la transition écologique et la cohésion des territoires. Nos formations allient apports scientifiques, retours d'expérience terrain et outils pratiques pour vous permettre de maîtriser les enjeux actuels et de porter des projets innovants et durables.



Un accompagnement sur mesure : le volet « intra-collectivité »

Parce que chaque territoire est unique, le Cerema propose des formations sur mesure dites « intra-collectivité ». Cette approche permet de réunir les équipes d'une même collectivité autour de problématiques locales spécifiques. De la formalisation du besoin à la réalisation, le Cerema co-construit le programme avec la collectivité pour proposer des cas pratiques réels et des méthodes d'intelligence collective directement applicables sur le terrain.

Sensibiliser les décideurs : la formation des élus

La transition écologique nécessite un fort portage politique. C'est pourquoi le Cerema développe des parcours courts (e-learning de 4h et ateliers en présentiel d'une demi-journée) spécifiquement dédiés aux élus.

Vos prochains rendez-vous en région ou en distanciel !

Inscrivez dès à présent vos équipes aux sessions phares de cette fin d'année !

Aménager la voirie urbaine et les espaces publics pour une ville apaisée, inclusive et résiliente face au changement climatique

7–8 octobre 2026
Lyon

Engager une démarche de résilience territoriale

14–15 octobre 2026 — **Lyon**
17 novembre 2026 — **Distanciel**

Maîtriser les fondamentaux de la signalisation routière

16, 17, 23 et 24 novembre 2026
Distanciel

La COP régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes

FRANCE NATION VERTE — Défis Climat 2030 — L'État s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes

Lancée fin 2023 sous l'égide du préfet de région, la COP Auvergne-Rhône-Alpes décline territorialement la planification écologique nationale. Sa feuille de route « Défis Climat 2030 », structurée en trois volets – atténuation, adaptation, préservation des ressources – fédère les 12 départements et plus de 2 000 acteurs autour d'objectifs chiffrés à l'horizon 2030. L'année 2025-2026 est celle de la mise en œuvre : cahiers départementaux d'adaptation, électrification des territoires, financement de la transition des collectivités. Le Cerema Centre-Est y est pleinement mobilisé : appui méthodologique aux diagnostics de vulnérabilité, expertise via la « Mission Adaptation », animation de communautés territoriales et contribution aux livrables régionaux. Un partenariat opérationnel au service des territoires.



POUR EN SAVOIR PLUS

Mission Adaptation

Issue du PNACC 3, la Mission Adaptation oriente les collectivités vers le bon dispositif et partenaire public, en fonction de ses besoins, pour l'aider à initier, déployer ou renforcer la démarche d'adaptation de son territoire. L'émergence et la réalisation de projets d'adaptation prenant en compte les spécificités locales font appel à plusieurs disciplines. Afin de faciliter le parcours, la Mission Adaptation met en relation, de manière simplifiée, les collectivités locales avec les services et opérateurs de l'État.

Connectez-vous

Programme national Ponts : mieux connaître son patrimoine pour mieux l'entretenir

Lancé dans le cadre du plan France Relance et piloté par le Cerema, le Programme national Ponts (PNP) accompagne les communes dans la connaissance, la surveillance et la gestion de leurs ouvrages d'art. Ce dispositif répond à un enjeu majeur pour les collectivités : disposer d'une vision précise de leur patrimoine afin d'anticiper les besoins d'entretien, de sécuriser les usages et de programmer les investissements nécessaires.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la mobilisation des collectivités a permis d'établir une première photographie du patrimoine communal d'ouvrages d'art. 1844 communes ont ainsi été accompagnées, avec 11508 ouvrages recensés. Parmi eux, 11315 ont fait l'objet d'un carnet de santé, véritable outil d'aide à la décision permettant aux gestionnaires de disposer d'un état des lieux et de recommandations pour leur suivi.

Cette démarche se poursuit aujourd'hui par un accompagnement financier pour les travaux sur les ouvrages les plus dégradés. Dans la région, 481 ouvrages recensés dans le cadre du PNP sont identifiés comme éligibles au dispositif du Programme national Ponts Travaux en raison de défauts structurels majeurs nécessitant une intervention prioritaire. Ce recensement n'étant pas exhaustif et l'état des ouvrages évoluant, d'autres ouvrages pourraient également être éligibles, s'ils présentent des désordres de même nature.

À travers ce programme dont la pérennisation a été annoncée par le ministre chargé des Transports avec un budget annuel de 50 M€, le Cerema accompagne les collectivités pour transformer la connaissance du patrimoine en capacité d'action, au service de la sécurité des usagers et de la pérennité des infrastructures locales.

Les études

Connaître pour mieux décider

1844 communes accompagnées	**11508** ouvrages d'art recensés
11315 carnets de santé réalisés	**4,8 M€** de coût des études

Les travaux

Agir pour la sécurité et la pérennité

90 dossier déposés	**53** ouvrages financés
8,4 M€ de subventions attribuées	**56 %** de taux moyen de financement

Vous êtes une commune éligible ?

Les dépôts de dossiers se poursuivent.

Pour toute question sur le dispositif ou le montage d'une demande, le service numérique **SOS Ponts** du Cerema est à votre disposition

481 ouvrages

identifiés comme éligibles au Programme national Ponts Travaux, pour des interventions prioritaires liées à des défauts structurels majeurs

Accompagnement sur mesure : l'ingénierie publique au service du patrimoine immobilier du Val d'Arcomie

LE CEREMA AGIT

Avec près de 80 bâtiments pour 1000 habitants, la commune nouvelle de Val d'Arcomie fait face à un défi patrimonial majeur. Dans le cadre des accompagnements sur mesure de l'Agence National de la Cohésion des Territoires (ANCT), le Cerema et l'agence départementale Cantal Ingénierie & Territoires (ATD 15) ont uni leurs forces pour bâtir un schéma directeur immobilier de ce territoire rural.

Grâce au déploiement de la méthode d'évaluation SURFAC²E et à un transfert de compétences vers l'ATD 15, les diagnostics des sites prioritaires ont permis d'établir une feuille de route claire : hiérarchisation des investissements, optimisation des usages et transition écologique. Une alliance exemplaire entre expertise et proximité territoriale pour éclairer les choix des élus.

– Chef de projet : Laurent Selve



LES ÉLUS ENGAGÉS

« À Val d'Arcomie, la démarche engagée illustre tout l'intérêt d'une coopération étroite entre acteurs nationaux et locaux de l'ingénierie publique, au service des territoires ruraux. Le Cerema, mobilisé par l'ANCT, apporte son expertise méthodologique sur la gestion patrimoniale immobilière ; tandis que Cantal Ingénierie & Territoires (CIT) accompagne la commune dans une logique de proximité, de coordination et d'appui à la conduite de projet. Cette complémentarité permet à la collectivité de bénéficier à la fois d'une expertise nationale et d'un accompagnement ancré dans les réalités locales. L'expérimentation de la méthode SURFAC²E est encore en cours et ses enseignements devront être consolidés. Elle met toutefois déjà en évidence l'intérêt de mieux connaître le patrimoine communal pour objectiver les choix futurs et hiérarchiser les interventions. Les données produites constituent un socle précieux pour engager, avec l'appui de CIT, les études, travaux de rénovation, opérations de restructuration ou investissements nécessaires à une gestion plus durable du patrimoine communal. »



Sandrine Carlut
DIRECTRICE DE CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

La direction territoriale Centre-Est : un collectif à votre service !

La direction Centre-Est rassemble 250 agents engagés au quotidien pour les territoires, avec une grande diversité de profils, de métiers et de compétences.

Ses équipes sont réparties au sein de trois départements métiers (Département des transitions territoriales, Département Mobilités et Département Risques Infrastructures et Matériaux) et de deux agences situées à Autun et à Clermont-Ferrand. Elles contribuent à l'expertise locale, nationale et internationale de l'établissement.

Trois équipes de recherche complètent ce dispositif : Bâtiments performants dans leur environnement (BPE – L'Isle d'Abeau), Systèmes de transport intelligents (STI – Clermont-Ferrand) et Géomatériaux et Géomécanique (GéoCOD – Bron).

Le site d'Autun est l'un des 6 laboratoires d'ingénierie routière du Cerema qui conduit des activités et essais sur les chaussées, terrassements, granulats et géologie des tracés.

Le site de Clermont-Ferrrand dispose d'une plateforme d'essais « Météo Extrême » (PAVIN) permettant de simuler pluie et brouillard à façon pour tester notamment capteurs et véhicules intelligents.

L'acronyme COP, qui incarne l'engagement des acteurs pour la planification territoriale de la transition écologique, illustre les trois piliers de notre action : le Collectif, l'Opérationnalité et la Posture d'accompagnement, de neutralité et de tiers de confiance.



Séverine Bourgois
Directrice



Dominique Colin
Directeur adjoint



Marc Meyer
Directeur adjoint (par intérim)



Guilhem Cayrol
Directeur du développement



Emmanuel Gilles de la Londe
Directeur de l'agence d'Autun



Roland Cotte
Directeur de l'agence de Clermont-Ferrand



Alexandre Bacher
Directeur du département transitions territoriales



Gwennaëlle Guerlavas
Directrice du département mobilité



Mathieu Rasson
Directeur du département risques infrastructures et matériaux

Direction **Agence d'Autun** **Agence de Clermont-Ferrand** **Départements experts**



La direction territoriale Centre-Est constitue l'une des ***10 directions locales*** et ***27 implantations du Cerema***. Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au changement climatique. Il joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Avec des équipes multidisciplinaires et des implantations sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer, le Cerema dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer.

Le Cerema est un établissement public relevant des ministères chargés de la Transition écologique, de l'Aménagement, des Transports, de la Ville et du Logement.

RETROUVEZ LE PROJET STRATÉGIQUE DU CEREMA

Rédaction :
Cerema

Conception et mise en page :
Sabir

Septembre 2026

LE CEREMA, RÉFÉRENT PUBLIC EN AMÉNAGEMENT, POUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AU DÉFI CLIMATIQUE

TOUTES NOS ACTUALITÉS, SOLUTIONS, ACTIVITÉS ET SERVICES
cerema.fr

NOTRE OFFRE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : REJOIGNEZ-NOUS !
cerema.fr/collectivites-territoriales

NOTRE PLATEFORME D'EXPERTISE COOPÉRATIVE
expertises-territoires.fr

NOS RESSOURCES DOCUMENTAIRES
doc.cerema.fr

NOUS CONTACTER

relation-clients-auvergnerhonealpes@cerema.fr

Cerema – Direction territoriale Centre-Est
Cité des mobilités,
25 avenue François Mitterrand
65000 Bron

Agence de l'Isle d'Abeau
46, rue Saint Théobald
38081 L'Isle d'Abeau

Agence de Clermont-Ferrand
8-10, rue Bernard Palissy
63017 Clermont-Ferrand

Siège de l'établissement
2, rue Antoine-Charial
69003 Lyon
France

cerema.fr/contact
@Cerema

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

INSTITUT CARNOT Clim'adapt